

## Indice genevois des prix à la consommation : - 0,3 % en octobre 1995

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,3 % en octobre 1995 et s'établit à 103,2 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 1,7 %, contre 1,0 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'établit à 1,8 %.

Le repli de l'indice de ce mois est imputable principalement à la baisse enregistrée dans le groupe **alimentation, boissons et tabacs**, (en un mois : - 1,2 %; en un an : - 0,1 %). Cette dernière est due pour l'essentiel à des actions de promotion pour la viande et au mouvement saisonnier des produits frais.

Dans le groupe **santé**, l'indice se replie de 0,1 % en trois mois (en un an : + 1,0 %). L'essentiel de cette évolution s'explique par le recul de certains constituants des tarifs hospitaliers.

L'indice du groupe **transports et communications** recule de 0,4 % en trois mois (en un an : + 1,1 %). Y contribuent diverses baisses dans le domaine de l'automobile (prix des voitures, des pièces de rechange, des services d'entretien, ...).

### Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en octobre 1995

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>103,2</b>	<b>- 0,3</b>	<b>1,7</b>
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	99,8	- 1,2	- 0,1
Habillement	6,5	100,9	///	0,3
Logement et énergie	25,2	103,8	0,0	2,3
<i>logement</i>	22,0	103,8	///	1,7
<i>énergie</i>	3,2	103,1	- 0,4	7,4
Aménagement du logement	6,8	102,0	///	1,4
Santé	10,2	102,7	- 0,1	1,0
Transports et communications	11,4	102,3	- 0,4	1,1
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	101,3	///	0,3
Autres biens et services	14,7	109,6	///	5,2

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

**Anciens indices généraux :** décembre 1982 = 100 : **148,3**  
septembre 1977 = 100 : **182,3**  
septembre 1966 = 100 : **310,4**

23 octobre 1995

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67